



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **16 MAI 2024**

Le Ministre

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux,

Par votre courrier du 14 mai, dont je vous remercie, vous avez souhaité appeler plus particulièrement mon attention, avant notre prochaine rencontre multilatérale le 21 mai, sur plusieurs questions, touchant notamment à des sujets importants inscrits à notre agenda social.

Je veux en premier lieu réaffirmer ma détermination à fonder nos échanges sur un dialogue franc et transparent sur l'ensemble de ces points, avec une écoute mutuelle, permettant de mettre sur la table chacun pour ce qui nous concerne ce qui lui paraît devoir être débattu, ce qui le motive ou ce qui en est attendu, sans préjudice de ce que nous en tirerions. Et ce, en nous appuyant sur cet agenda : j'ai toujours veillé à le discuter préalablement et à le partager avec vos organisations représentatives, de sorte qu'il soit un cadre organisé et prévisionnel de nos travaux, en termes soit de concertation, soit de négociations.

Au gré de ces échanges, nous pouvons avoir des désaccords persistants sur le fond, nous pouvons aussi avancer voire conclure favorablement : je pense ainsi à l'accord que nous avons signé sur la prévoyance dans la fonction publique de l'Etat il y a quelques mois ou je prendrai également l'exemple du travail inédit qui nous rassemble aujourd'hui en faveur du logement des agents publics. C'est évidemment aussi dans cet esprit que nous entendons conduire, au cours de l'année, la négociation ouverte le 2 mai dernier sur l'organisation, les conditions et les environnements de travail.

S'agissant de la concertation engagée sur le projet de loi sur la fonction publique, vous me faites part, et j'y suis très sensible, de vos préoccupations prioritaires, à commencer par la question, centrale, du respect des garanties statutaires, permettant la reconnaissance des qualifications et le droit à la carrière: comme je l'ai exprimé à plusieurs reprises et ainsi que le document support de la concertation ouverte le 9 avril le mentionne très explicitement, je n'entends me situer que dans ce seul champ. Je vous réaffirme donc très simplement et solennellement que notre ambition est de faire mieux vivre le statut et non de le remettre en cause, en nous appuyant sur la réaffirmation des grands marqueurs d'une fonction publique de carrière – l'appartenance à des corps ou cadres d'emplois, la distinction

139 rue de Bercy – 75572 Paris
Cedex 12

du grade et de l'emploi, avec les grilles d'échelons que cela détermine et les garanties qui y sont associées, le droit à la carrière, le droit à la mobilité au sein d'univers professionnels divers...

Et c'est dans ce cadre que je souhaite agir, pour répondre aux difficultés majeures que rencontre aujourd'hui la fonction publique en termes d'attractivité, de « promesse » pour celles et ceux qui voudraient la rejoindre ou y demeurer, par attachement à l'intérêt général et au sens du service public, mais craignent de ne pas y trouver les marges de développement, de motivation, de mobilité et de reconnaissance auxquelles ils aspirent aussi.

En la matière tout compte, et je n'esquive nullement la question essentielle du niveau et de la progression des rémunérations, ou bien encore celle des conditions de travail. Mais je crois que nous devons aussi interroger la place de certains dispositifs, dès lors qu'ils finiraient par constituer des freins ou n'apporteraient pas ou plus, en tout cas à eux seuls, la dynamique et la fluidité espérées en termes de déroulé de carrières, de promotion sociale ou de valorisation de l'expérience professionnelle. C'est pour cela que je mets au débat la question des catégories en même temps que l'approche par filières professionnelles : je n'ignore pas nos divergences à ce stade mais j'ai la conviction que c'est un débat nécessaire, dont nous devons discuter aussi utilement que possible, sans préjuger des décisions que nous prendrions au final.

Cela vaut également, bien entendu, pour l'ensemble des autres thèmes dont je vous ai présenté les principes le 9 avril et sur lesquels un premier cycle de concertations s'est tenu sous l'égide de la DGAFP, en vous remerciant d'y avoir contribué : nous en partagerons les premiers enseignements lors de notre réunion du 21 mai.

Et je veux relever dès à présent que plusieurs de vos organisations ont aussi formulé des propositions sur d'autres points, en souhaitant qu'elles puissent être prises en compte : là aussi je vous redis mon ouverture et ma confiance dans ce à quoi notre discussion peut aboutir au terme de la concertation, terme qui lui-même pourra s'adapter en fonction de notre besoin d'approfondir tel ou tel thème. A cet égard la rencontre multilatérale inscrite à l'agenda social le 20 juin n'est pas un butoir mais fournit un nouveau point d'étape. J'envisage dès à présent que nous nous réunissions en multilatérale en juillet. Je vous recevrai également dans les prochaines semaines en réunions bilatérales : vous pourrez ainsi aborder l'ensemble des sujets qui nécessiteraient un nouvel approfondissement, dans le cadre des suites de notre réunion du 21 mai.

Pour ce qui concerne les sujets salariaux, j'entends le rappel de votre revendication. Nous aurons les rencontres prévues d'ici l'été, telles qu'elles sont programmées, dans la logique de négociations salariales annuelles et de l'ouverture de discussions sur les leviers d'évolution des rémunérations, selon les engagements que j'avais pris avec vous.

Les échanges préparatoires pour mieux en définir et partager le diagnostic, adossé aux documents qui vous sont fournis, ont donné lieu à de premiers groupes de travail, qui se poursuivront dès la semaine prochaine. Nous nous retrouverons donc sur cette base en juin.

Vous exprimez enfin vos préoccupations sur les orientations budgétaires qui présideront à l'élaboration des PLF et PLFSS 2025. L'absolue nécessité de redresser les comptes publics conduit à une priorisation accrue et donc à des choix difficiles pour le Gouvernement dans la conduite des politiques publiques et l'allocation des moyens. Pour autant soyez assurés de la constance de mes efforts pour aider à trouver le meilleur équilibre entre nos ambitions pour l'efficacité du service public et la fonction publique, y compris en matière d'évolutions salariales, et cet effort indispensable à nos finances publiques.

139 rue de Bercy – 75572 Paris
Cedex 12

Restant pleinement à votre disposition et engagé dans la poursuite de notre dialogue, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,



Stanislas GUERINI

139 rue de Bercy – 75572 Paris
Cedex 12